

**CANDIDATURES ÉPREUVES OFFICIELLES CYCLO-CROSS
SAISON 2021-2022**

Epreuve :	
Lieu de l'épreuve :	
Date :	
Club organisateur :	
Département :	
Longueur du circuit : <i>(longueur comprise entre 1500 et 3500m)</i>	

Fournir le plan détaillé du circuit.

Le Jury des Commissaires sera désigné par la Commission Régionale du Corps Arbitral

Dépôt de Garantie :

152 € pour une manche du Trophée Régional ou un championnat de Bretagne (chèque libellé à l'ordre du Comité de Bretagne de Cyclisme).

Cette caution est détruite si la candidature n'est pas retenue.

Nota : Dans le cas d'un désistement de quelle nature que ce soit et jusqu'à l'avis de la Commission Technique concernée (Dépt. Rég.), 75% de la caution seront considérés comme acquis pour frais de dossiers.

Date du dépôt de la candidature :

Cachet du club

Visa du Président ou du Correspondant